

Nouveau Conseil des ministres

Changements climatiques, coût des infrastructures, santé, dépendance au pétrole : l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les transports au cœur des défis des collectivités québécoises

Québec, le 24 avril 2014 - Vivre en Ville tient à féliciter les nommés au nouveau Conseil des ministres et offre son entière collaboration dans la mise en place des nécessaires réformes qui permettront aux collectivités québécoises de relever les nombreux défis qui se présentent à elles. L'aménagement du territoire et l'urbanisme ainsi que les transports devront se trouver au cœur de ces réformes qui doivent marquer un changement de cap dans la manière de construire nos villes, nos quartiers, nos rues, nos bâtiments.

Vivre en Ville salue la nomination, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, de David Heurtel. La nouvelle appellation du ministère témoigne de l'importance de ce dernier enjeu pour le gouvernement du Québec. M. Heurtel devra rapidement se mettre à la tâche pour mettre en œuvre le Plan d'action sur les changements climatiques. Notamment, il devra continuer de soutenir des actions en aménagement du territoire et en développement des transports collectifs afin de réduire l'immense et toujours croissante part des transports dans le bilan carbonique du Québec. Vivre en Ville est impatient de poursuivre sa contribution au comité consultatif sur les changements climatiques auquel il siège en tant qu'expert des questions d'aménagement du territoire.

L'organisation salue également, au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Pierre Moreau, qui aura une tâche de première importance face aux immenses défis du monde municipal. Ses interventions législatives, budgétaires et fiscales seront centrales afin d'amorcer le virage pour endiguer l'étalement urbain. En ce sens, une réforme responsable de la fiscalité municipale sera son premier grand dossier cette année.

L'organisation félicite aussi Robert Poëti, nommé au ministère des Transports. M. Poëti devra déposer un cadre financier qui permettra enfin de mettre fin au sous-financement chronique du transport collectif et qui donnera les moyens aux collectivités d'augmenter minimalement de 30% l'offre de transport en commun d'ici 2020, soit la cible fixée par Québec.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand, aura également un rôle décisif à jouer pour le développement de collectivités viables au Québec, en reconnaissant l'importance de l'aménagement du territoire dans la stratégie énergétique du Québec. Son passage remarqué au Développement durable, lui qui avait lancé le Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, lui permettra de faire les liens qui s'imposent entre les choix énergétiques et la lutte aux changements climatiques.

info@vivreenville.org | www.vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK
870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9
T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4
T. 514.394.1125

■ GATINEAU

MAISON AUBRY
177, Promenade du Portage, 3^e étage
Gatineau (Québec) J8X 2K4
T. 819.205.2053



Vers une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

En définissant la forme de nos milieux de vie, l'aménagement du territoire et l'urbanisme influencent autant la santé de la population que le coût des infrastructures et des services publics, les besoins énergétiques et les impacts sur l'environnement. Une action gouvernementale cohérente et exigeante en matière d'aménagement du territoire permettra d'améliorer, de façon structurante et à long terme, non seulement le bilan du Québec dans la lutte contre les changements climatiques, mais aussi l'équilibre budgétaire et la protection du territoire agricole, entre autres enjeux cruciaux.

En l'absence de réunion des portefeuilles des Affaires municipales et des Transports, comme c'était le cas dans le précédent Conseil des ministres, et en l'absence de ministre dédié aux deux régions métropolitaines, le Conseil des ministres devra faire un effort supplémentaire de coordination dans la planification des enjeux liés à l'aménagement du territoire dans les grandes régions urbanisées du Québec. Vivre en Ville réitère que l'État gagnerait à augmenter sa cohérence dans ses interventions territoriales; cela devrait être fait sous le jour d'une Politique nationale de l'aménagement du territoire.

- 30 -

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes. www.vivreenville.org

Renseignements

Amélie Castaing Rigaud
Chargée des communications
514.394.1125 #209
amelie.castaingrigaud@vivreenville.org